

ABONNEMENT.

30 fr.
16
8
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste.
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

30 c
30
75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 FEVRIER

Chronique générale.

On lit dans le Matin:

On nous assure que M. Sarrien aurait
l'intention d'abandonner son portefeuille.
Le ministre de l'intérieur aurait été peu
satisfait de l'accueil qui lui a été fait jeudi
à la Chambre, et on affirme qu'il aurait fait
part de sa détermination à M. de Freycinet
dans un entretien qu'il a eu, samedi matin
avec le président du conseil.

Une grave communication a été faite sa-
medi au conseil des ministres par le minis-
tre des affaires étrangères, M. de Freycinet
a reçu notification de la décision prise par
le prince Alexandre de Bulgarie concernant
la mobilisation de l'armée. Cette mobilisa-
tion de l'armée bulgare vient d'être fixée au
19 février. On sait que l'armistice prend fin
le 18. Espérons que les puissances euro-
péennes sauront empêcher une nouvelle
guerre.

Le ministère des finances s'est plaint à ce
même conseil de ce que trois budgets lui
manquaient encore: ceux de la marine, du
commerce et des postes et télégraphes. Dès
qu'il sera saisi des propositions de ces trois
ministères, il soumettra au conseil l'ensem-
ble de son projet de budget.

UN NOUVEAU MENSONGE.

Les feuilles ferrychonnes que le verdict
qui, à l'unanimité, a fait justice des lâches
calomnies jetées au lieutenant-colonel Her-
bingier, a mis de fort méchante humeur, in-
sistent que le conseil d'enquête n'a mission
de se prononcer que sur des faits d'actua-
lité, ce qui veut dire que si l'on peut absou-

dre M. Herbingier pour le moment présent,
on ne le peut absoudre pour le passé.
C'est un mensonge.

Les conseils d'enquête ont le droit et le
devoir d'étudier tous les antécédents de ceux
sur le compte desquels ils ont à statuer. Ils
examinent, dans toute la carrière de l'officier
appelé devant eux, tous les actes, enregist-
rent tous ceux qui peuvent porter atteinte à
son honneur ou à sa dignité, et leur sen-
tence est fondée sur l'ensemble de ces actes,
sur l'appréciation réfléchie de chacun d'eux.

L'insinuation ignorante, mais perfide, de
la presse ferrychonne aura donc tout juste
autant d'effet que ses calomnies et celles de
M. Brière de l'Isle.

Et à ce propos nous sera-t-il permis de
demander au gouvernement où en est la fa-
meuse enquête promise par M. Camponon
et visant la communication au journal le
Temps du rapport Borghis-Desbordes?

Le ministre de la guerre a sous la main
MM. Borghis-Desbordes, Brière de l'Isle et
Ferry. Il ne doit pas lui être bien difficile
de faire cette lumière qui ne saurait être mise
sous le boisseau, sans laisser peser un soup-
çon de complicité sur les gouvernants.

EDOUARD GRIMBLOT.

LES FÊTES DU COMMERCE PARISIEN.

Le comité des fêtes de l'industrie et du
commerce parisien a décidé que, conformé-
ment à l'autorisation du ministre de l'inté-
rieur, il émettrait un million de billets de
tombola.

Les lots seront au nombre de 3,000. Le
gros lot sera une rivière de diamants reprise
pour 50,000 fr. au gré du gagnant.

Le tirage de la tombola aura lieu le same-
di 15 mai, à l'Hôtel-de-Ville.

Les lots seront exposés à la caserne Lo-
bau.

Le billet de tombola, de la valeur d'un
franc, donnera droit d'entrée à l'une des
grandes fêtes que le comité organise dans le
jardin des Tuileries, et qui auront lieu du
4^{or} au 16 mai.

M. Henri Avenel a été choisi comme com-

missaire délégué à la tombola.
Toutes les communications relatives à la
tombola devront lui être adressées, 406, rue
de Richelieu, au siège de la tombola.

L'EXPOSITION DE 1889, L'ALLEMAGNE ET
L'ITALIE.

On écrit de Berlin à la date du 11 février:
« Les industriels allemands ne se mon-
trent pas, en général, favorables à l'idée
d'une Exposition universelle à Paris en
1889. Les conditions économiques ne leur
paraissent pas encourageantes pour partici-
per à ce genre d'entreprise. »

On télégraphie de Rome que M. Decrais,
ambassadeur de la République, s'est entre-
tenu avec plusieurs personnages du monde
politique et du haut commerce du projet
d'Exposition universelle à Paris.

Les industriels italiens se montrent peu
disposés, en général, à y participer, à cause
des dépenses qui en résulteraient pour eux
et de la crise économique actuelle.

LE RÉGIME DOUANIER EN INDO-CHINE.

M. Félix Faure, ancien sous-secrétaire
d'Etat aux colonies, continue la déplorable
campagne qui nous a valu les insurrections
du Cambodge et ruintera certainement, s'il y
est donné suite, le commerce de nos colonies
d'Extrême-Orient.

Il reprend aujourd'hui, au sein d'un
groupe parlementaire récemment constitué
par lui, sous le titre de groupe commercial et
industriel, sa thèse favorite de l'installation
du régime douanier en Indo-Chine.

Il n'est pas possible, car ils sont certaine-
ment de bonne foi, que les membres de ce
groupe suivent aveuglément M. Félix Faure
dans la voie funeste où il veut les engager.

Il n'est pas possible, non plus, quoi qu'on
en ait dit, que M. le président du conseil ait
chargé notre résident général en Annam de
préparer des tarifs douaniers avec la cour de
Hué.

Des mesures aussi graves demandent à

être longuement et sérieusement étudiées;
le gouvernement ne peut, sans consulter les
intéressés, c'est-à-dire les commerçants et
les contribuables de nos colonies (lesquels
ne s'occupent pas seulement des cuirs), im-
poser ainsi aux affaires des entraves que,
pour notre part, nous croyons très-préjudi-
ciables.

LES RÉFORMES DE M. BOULLANGER.

Le général Boulanger continue ses ex-
traordinaires réformes.

Son Excellence vient d'ordonner qu'à
l'avenir tout le papier blanc, tous les im-
primés, formules, etc., servant à la corres-
pondance, etc., porteront les mots: Répu-
blique française.

Tous les timbres, en maias ou en magasi-
sins, seront retirés pour être revêtus de ces
mots sacramentels...

C'est ainsi qu'on fait les grandes national-

L'AFFAIRE BARRÈME. — Ainsi qu'on l'avait
prévu, le sieur Georges Dubois, arrêté il y a
huit jours sur une dénonciation des plus
vagues, a été reconnu innocent et remis en
liberté.

Il est aujourd'hui à peu près certain que
l'assassin de M. Barrême ne sera, comme
tant d'autres, jamais retrouvé.

LE DÉPART DE M. PAUL BERT

Les salles d'attente de la gare de Lyon
ont été, vendredi soir, le théâtre d'une scène
grandiose.

Deux cents personnes entouraient M.
Paul Bert, résident général du Tonkin, près
de monter en wagon pour se rendre à son
poste.

On disait adieu au voyageur, on lui ser-
rait la main, on lui souhaitait bon voyage.

Soudain la voix de M. Déroulède se fit en-
tendre:

« Au nom de la Ligue des patriotes, dit-il,
au nom des vingt arrondissements de Paris ? »

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Et toujours les heures s'écoulaient. Il était midi,
et le soleil de septembre glissant dans le logis de
cette veuve m'en montrait tout le dévouement:
une chambre avec des murs formés de lattes
retenant le torchis, un carrelage qui s'émiellait
sous les pas, une lucarne soigneusement close jetant
une raie lumineuse sur les meubles grossiers.
Cependant, elle était dans les heures de
Nertschink, cette pauvre veuve, puisque la flamme
avait épargné son isba. Et soudain, je fus attirée
sur le seuil par un véritable tumulte. La foule des
joujacks poussait des cris de vengeance:

— C'est lui! c'est lui! A mort l'incendiaire!
Un athlète, aux mains fortement serrées par une
corde, à l'œil sombre plein de folie et de désespoir,
s'avancait entre une baie de soldats.

— A mort! à mort l'incendiaire!
C'était le fou, le forçat polonais qui, poursuivi
comme un fauve, avait pris, en perdant la raison,
la croix de l'animal féroce traqué dans les bois.
Après cette terrible chasse dont j'avais surpris le

récit au Palais d'été, ce Vélène, échappé par
miracle à la dent des molosses, était longtemps
demeuré blotti au creux des fourrés. Il attendait
l'heure propice, l'heure de sa vengeance.

Puis enfin, la veille, il avait rampé vers Nerts-
chink; et se dissimulant avec une ruse de bête
poursuivie, il s'en était allé d'isba en isba, mettant
le feu aux foins séchés, aux fagots de branches
résineuses. L'enfer le guidait sans doute; car, à
minuit, le grand village était en feu; et le géant
sans pensée, sans raison, riait à la flamme, riait
aux souffrances, riait aux désespoirs, comme au
fond de l'enfer doivent rire les démons.

Il ne cherchait pas à fuir, et d'une voix ton-
nante, il criait, entre ses accès de rire satanique:

— Vengeance!... Vengeance!... Brûle, brûle,
Nertschink!

Et lorsque les gardiens vinrent à lui, armés de
pistolets, sans même essayer de se défendre, il se
laisa lier les mains en répétant sans cesse:

— Brûle, brûle, Nertschink!

A son passage, de plus en plus s'ameutait la
population. Tous, exaspérés, demandaient sa mort.
Le fou et ses gardiens s'étaient arrêtés au milieu
de la place faisant face à l'isba, au seuil de
laquelle je demeurais toujours immobile. Je vou-
lais, et en même temps je ne voulais pas voir ce
pauvre insensé.

La mort de l'athlète venait d'être décrétée.

Malgré son état mental, à l'heure même, il fut à
demi dépouillé de ses vêtements, ce qui fit
apparaître, dans toute leur puissance, ses larges
épaules, ses bras qui se raidissaient, ses poings qui
eussent frappé comme des masses. Sa physionomie
était toujours effrayante d'exaltation, et son épaisse
et rude chevelure, rasée sur la droite, accompa-
gnait, d'un seul côté, ce visage à l'œil hagard.

On attachait le fou à un poteau. Tous les mou-
jicks se rangèrent à l'entour. Le bourreau s'avança
le front à demi caché sous sa large casquette à
petite cocarde, sa veste enlevée pour que ses bras
fussent plus agiles, et tenant en main le knout
aux lanières plombées. Vélène le regardait avec un
rictus amer.

— Bourreau, cria-t-il, je te méprise!

Puis, cyniquement, il lui cracha à la face.

Toute l'âpre colère de son sang d'opprimé flam-
bait et bouillonnait dans la férocité de son regard.
Son torse se redressait, et toute son attitude
bravait superbement le fouet, qui s'abattait sur
l'épaule.

Le sang jaillit en abondance.

Je jetai un cri. Je ne pus supporter davantage
cet horrible spectacle, cette scène digne d'un
abattoir; et, chancelante, je vins tomber à genoux
devant la sainte image, mais jusqu'à moi arrivait la
voix de l'athlète.

— Vengeance!... Vengeance! criait toujours le

malheureux d'un accent fort et terrible.

Et dans ce mot, sans cesse répété, il y avait un
dégoût de la vie, et un suprême mépris de la mort.

J'avais fermé les yeux. Je me cachais la tête dans
mes deux mains comme pour mieux faire la nuit
sous mes paupières; et puis encore je m'efforçais
de m'abîmer dans la prière pour moins songer à
cet homme qui agonisait à deux pas de moi. Je ne
pouvais pas. Impossible de ne point songer. Je
tremblais comme une feuille, et, comme si mes
yeux l'avaient véritablement contemplé, je me
représentais l'horrible supplice. Du reste, mettant
une épouvante dans ma nuit, la voix de Vélène
m'arrivait toujours comme pour me noter les
atracas tortures.

Le bourreau ne se lassait pas. Je me le figurais,
sans relâche, multipliant ses coups, mettant à nu
les os et les artères. Je croyais voir le sang couler
à flot et formant une mare rouge aux pieds du
supplicié. La voix de Vélène, d'abord rugissante,
devenait de plus en plus faible. Elle ressemblait à
un râle, à un murmure, où l'on distinguait encore
les syllabes entrecoupées de spasmes.

— Ven... geau... ce! Ven... geau... ce!

J'éprouvais cette secousse de l'étrémele électri-
que tordant les nerfs. Il me semblait que ma chair
se déchirait aussi et volait en lambeaux. Je priais
avec ardeur, sans cesse je répétais: « Oh! Sei-
gneur! Seigneur, ayez pitié de ce malheureux.

» je vous apporte nos vœux de bonne route et de bon succès. En acceptant la mission qui vous est confiée, vous avez prouvé que vous êtes un des meilleurs patriotes de France. Vous allez porter là-bas le drapeau tricolore : nul mieux que vous ne saura le planter et le tenir ferme. »

M. Paul Bert a regardé d'un œil inquiet le discoureur, craignant d'avoir affaire à un mauvais plaisant. Pais, rassuré par l'air de conviction de M. Déroulède, il a accepté ce certificat de patriotisme qui lui était décerné « au nom des vingt arrondissements de Paris ».

Avec le certificat, M. Déroulède a offert à M. Paul Bert une médaille... la médaille d'Alsace-Lorraine.

Alors ces acclamations ont retenti : Vive Paul Bert ! Vive la France ! Vive la République !

Des sifflets aussi se font entendre ; mais ce n'était que des sifflets de locomotive.

Très-ému, M. Paul Bert a répondu au patriote Déroulède par une allocution empreinte d'une majesté royale :

« ... J'aime ce peuple (les Annamites) et je l'estime. Je ferai appel à ses sentiments. Ce n'est pas tout d'être fort, il faut être bon. »

Et, rejetant en arrière sa tête olympienne, prenant une pose héroïque :

« En avant pour l'Orient ! s'est-il écrié. Allons du côté du soleil levant ! Il faut sourire au soleil levant. »

Cela dit, le héros s'est élancé intrépidement dans le wagon-salon — très-peu démocratique — qui attendait M. le résident.

M. Paul Bert, on le voit, a emprunté à son maître le : « Soyons gais et de bonne composition ». Les « cigares exquis » suivront, n'en doutons pas.

Mais quand nous songeons aux familles que l'aventure du Tonkin a mises en deuil, aux contribuables qu'elle a ruinés inutilement pour la France, nous ne pouvons partager la belle humeur de M. le résident. Cette belle humeur, au contraire, nous fait pleindre encore plus et les malheureux officiers de « la maison militaire », obligés d'assister à ces grotesques pantalonnades, et tous nos pauvres soldats et marins qui ont versé leur sang pour faire un résident général de ce découpeur de chiens.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 février.

Nous n'avons pas cessé de dire que le ministre des finances réglerait le budget sans conversion du 4 1/2 0/0 ancien, sans emprunt et sans impôts nouveaux.

La Bourse se rend à l'évidence et les cours des rentes françaises se relèvent. Le 3 0/0 est à 81.70, l'amortissable à 84.20, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.45.

Le Crédit Foncier cote 1.335. Les obligations Foncières et Communales des derniers emprunts varient peu. Ces titres se classent progressivement, mais comme ils ne sont pas libérés ils ne s'adressent qu'à une clientèle restreinte, celle qui ne peut payer que par fraction. Les capitalistes préfèrent les anciens emprunts, bien que la somme à débours soit plus élevée.

Parmi les sociétés de crédit qui profiteront de la reprise des affaires, il convient de citer : la Banque d'Escompte dont les actions ne tarderont pas à at-

Pardonnez-lui ses fautes. Recevez son âme. »

Maintenant, je n'entendais plus rien. Les lèvres de l'insensé étaient muettes. L'horrible douleur les avait closes sans doute. Les yeux devaient être fermés, la tête penchée sur la poitrine, et les membres agités d'un faible et dernier frémissement. Et pourtant le bourreau frappait toujours, je le savais par la Sibérienne, restée debout au seuil de l'aba, et qui s'écriait :

— Mais il ne finira donc pas, mon Dieu ! Il ne finira donc pas !

Enfin, lorsque fut achevée la sinistre besogne, lorsque les lanières se furent enfoncées et enfoncées encore dans la pauvre chair palpitante et torturée, on délia le supplicié, et comme une masse, me dit la vieille serve, il s'abatit inerte dans une mare de sang. Il râla quelques secondes encore, la tête roula de droite à gauche dans un mouvement inconscient, ses paupières s'ouvrirent, se fermèrent, et la lividité de la mort s'étendit sur sa face convulsée.

— C'est fini murmura mon hôte en essayant ses yeux. Il a cessé de vivre.

J'étais pâle d'épouvante. Je fis une dernière prière devant la sainte image ; et encore toute tremblante je vins reprendre ma place au chevet de Serge.

L'œil ardent, à demi soulevé sur sa couche, il avait écouté les cris de l'insensé, jugeant, à leur

teindre le pair, cours minimum de leur valeur actuelle.

Les Méridionaux Italiens sont bien tenus à 685. La Société Générale est ferme à 448.75.

Les Dépôts et Comptes Courants sont cotés à 597.50.

Le Panama redescend chaque jour. On cote maintenant 440 fr. Les véritables actionnaires vendent et ils ont raison.

Les actions de Chemins de fer sont fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous avons reçu, samedi, la lettre suivante :

12 février 1886.

« Monsieur le Rédacteur,

» Il y a quelques jours à peine, une réclamation faite à propos des tramways saumurois, par l'organe de votre journal, était favorablement accueillie et l'inconvénient signalé corrigé aussitôt.

» Encouragé par ce précédent, je viens à mon tour exposer deux abus qui ne font que s'accroître de plus en plus, grâce au silence qui est gardé à ce sujet, malgré le désagrément et quelquefois le danger auxquels ils exposent les habitants et les promeneurs qui passent sur la route du Chapeau et de Villebernier.

» Après l'octroi, à la pointe de l'ancienne île des Saules, en face de la vieille gare, là où jadis était ce que les Saumurois d'autrefois connaissaient sous le nom de « Blanchisserie », s'étend le long de la Loire un terrain vague que la crue du fleuve envahit souvent.

» Ce terrain a été adopté pour servir de dépôt aux fumiers de la ville. Quand l'eau monte, on reproche de plus en plus les fumiers de la route. Cette route, du reste, est depuis plus d'un an bordée de tous les débris qu'on trie dans les fumiers. Derrière ce cordon s'élève la masse nauséabonde.

» Une fois déjà, à la suite d'une pétition, les règlements furent observés, et l'infesté dépôt disparut.

» Mais ce ne fut pas pour longtemps. Sans tenir compte des arrêtés par lesquels on ne peut déposer les fumiers qu'à une certaine distance, on les fit reparaitre en bien plus grande quantité. Il semble que ce soit maintenant un terrain accordé pour une installation définitive.

» Complaisance ou location, a-t-on ce droit ? Et n'oublie-t-on pas un peu trop les conditions de salubrité publique ?

» Ce serait assez pour réclamer. Pourtant, ce n'est pas le seul inconvénient du lieu. Un campement de bohémiens y est établi en permanence. Il y a quelquefois — aux environs de Noël, par exemple — jusqu'à quinze voitures. En moyenne, il y en a toujours trois ou quatre. Des enfants, des chiens, des hommes et des femmes à mine inquiétante, font de l'endroit une espèce de Cour des Miracles.

» Les loques s'étendent sur la haie. Le trottoir, la route, sont souillés et impraticables souvent pour le passant. Hier encore

affaiblissement, les victoires successives de la mort terrassant l'héroïque.

A mon approche il eut un sombre sourire.

— Ainsi, me dit-il, meurent les Polonais qu'on réduit au désespoir. Qui est assuré, dans ce baigne, de toujours conserver sa raison !

Une larme trembla sous sa paupière ; et, serrant fortement ma main :

— Ah ! Nadège, il m'a été bien doux de vous revoir, mais que vais-je devenir maintenant ?... Si ma blessure avait été mortelle !... Si j'avais pu mourir consolé par vous !... Si vos mains avaient fermé mes yeux !... Mais, non, hélas ! je sens que ma vie n'est pas encore épuisée. Je sens que la Calvaire n'est pas encore gravi... Votre venue a été comme un chaud rayon ; mais le rayon éteint, que tout va me paraître morne... désolé... Ah ! priez, priez pour que ma raison ne sombre pas... Ne plus vous revoir jamais !

Puis, retrouvant sa mâle énergie :

— Pardonnez-moi de vous parler ainsi ; pardonnez-moi de vous montrer toute ma faiblesse.

Alors, avec un pâle sourire, il se mit à me rappeler tous nos souvenirs de jeunesse, tous nos souvenirs heureux. Quel tableau évoqué ainsi à des distances infinies de notre patrie, dans un village en cendres, dans une misérable aba ! Serge parlait, je lui répondais, et nous revoyions M^{me} Nariska toujours songeant à son fils ; l'arrivée

— 41 février — une promenade militaire passant là, le cheval d'un officier, effrayé par un haillon rouge qu'agitait un enfant, se cabra et faillit faire arriver une catastrophe.

» Est-ce bien à l'entrée d'une ville, sur une route aussi fréquentée, qu'on doit laisser subsister de tels abus ?

» Nous appelons l'attention de qui de droit sur ces faits dont on a longtemps souffert avant de les signaler, espérant toujours que des mesures seraient prises pour les faire cesser.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

» UN DE VOS LECTEURS. »

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décret du 42 février, sur la proposition du ministre de la guerre, a été promu au grade de lieutenant :

3^e tour (ancienneté). M. Gibard, sous-lieutenant porte-étendard et adjoint à l'habillement de l'École d'application de cavalerie (art. 28 de la loi du 13 mars 1875).

— Maintenu à l'École d'application de cavalerie pour y occuper l'emploi de porte-étendard et d'adjoint à l'habillement.

Nous lisons dans l'Armée territoriale :

« Plusieurs de nos confrères ont annoncé que le général Boulanger avait l'intention de supprimer les grandes manœuvres cette année et de les remplacer par un essai de mobilisation.

» Il n'y a malheureusement rien de fondé dans ce racontar. Les grandes manœuvres auront lieu comme d'habitude, et l'essai de mobilisation est renvoyé... aux calendes grecques. »

Le même journal félicite le général Boulanger d'avoir supprimé les retraites du soir et reculé l'heure de l'appel pour les sous-officiers et soldats décorés ou médaillés.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ.

Par décision de M^{re} l'Évêque : M. l'abbé Ory, vicaire à Châteauneuf, a été nommé curé du Champ.

M. l'abbé Tuffreau, vicaire à la Visitation de Saumur, a été nommé vicaire de Châteauneuf.

M. l'abbé Humeau, vicaire à Saint-Clement-de-la-Place, a été nommé vicaire à la Visitation de Saumur.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Au moment où il quitta le ministère de l'intérieur, M. Allain-Targé allait adresser aux préfets des instructions détaillées au sujet du recensement quinquennal de la population.

On sait que ce recensement doit avoir lieu dans le courant de l'année 1886.

M. Sarrien se conformera, très-probablement, au travail préparatoire qui avait déjà été fait par son prédécesseur ; suivant toutes probabilités, le recensement dans toutes les communes du territoire aura lieu le même

du jeune aide de camp à Boroska ; notre amitié venue dès le premier jour. Et puis, la guerre de partisans, ses alternatives de désespoir et d'espérance ; la vénération que portait Serge au comte de Rudzen ; ses longues causeries sur le petit balcon de la maison de Varsovia, à la lueur des étoiles, au murmure du jet d'eau.

Et, pourtant, ces heures d'espérance, de bonheur, s'en étaient allées pour ne plus revenir ; car, pouvait-on appeler le bonheur ces instants lugubres passés l'un près de l'autre ? Bientôt il me faudrait quitter Nertschink. J'y laisserai notre pauvre ami blessé, désespéré ; et cette pensée du prochain départ apportait une amertume indicible à cette joie si courte du revoir.

En me parlant, Serge avait sur le visage une expression de navrante tristesse. Je me sentais sans force pour le consoler. Entre nous deux il y avait des abîmes ; de terribles barrières à jamais fermées... Moi, je devais retourner à Irkoutsk, près de mon père, près de ma mère. C'était mon devoir, ma mission de les consoler. Et lui, Serge, dès qu'il serait guéri, il retournerait à la mine. Il y mourrait sans doute, seul, abandonné, loin de tous, et, peut-être, ne le saurais-je même pas...

(A suivre.)

jour, c'est-à-dire le dimanche 28 mars prochain.

Les dépenses du recensement étant des dépenses obligatoires pour les communes, les conseils municipaux devront les voter ainsi que le veut la loi.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Audience du 12 février

AFFAIRE LEBÉ. — VOLS QUALIFIÉS.

Lebé est né à Tigny, arrondissement d'Orléans, le 16 octobre 1865.

Lebé, Léopold-Maurice, entra en qualité de domestique au service de M^{me} Martha de Beaurepaire le 24 juin 1885. Après avoir passé quelques jours dans sa famille, l'accusé arriva le 18 août au château de Beaurepaire, commune de Cléré.

Pendant trois mois, Lebé ne déroba que deux objets sans valeur et M. de Beaurepaire n'eut aucun reproche grave à faire à son domestique.

Mais, le 4 décembre, le propriétaire s'aperçut qu'on avait pris dans un coffret une bague ancienne en agathe, entourée de diamants, une parure en perles fines et divers autres objets.

La gendarmerie trouva les objets soustraits dans une malle de Lebé ; dans une autre malle, on découvrit des étoffes, de la lingerie appartenant à M. de Beaurepaire, ainsi que de la porcelaine de Sèvres et divers objets soustraits par le prévenu à M^{me} de Cambourg, propriétaire à Angers, chez laquelle M^{me} de Beaurepaire avait passé quelques jours en octobre 1885, accompagnée de Lebé.

Ce dernier, pendant son séjour à Angers, avait envoyé un paquet à Poitiers où il avait laissé une caisse provenant de chez M. de Trubert, propriétaire à Bruges, son ancien maître. Le paquet et la caisse furent saisis ; ils renfermaient le produit d'autres soustractions frauduleusement commises par Lebé.

Après avoir essayé de nier, Lebé a fait des aveux complets.

Lebé a été condamné à deux ans de prison.

L'élection sénatoriale des Deux-Sèvres est fixée au 28 mars.

LES BONS DU TRÉSOR.

Par décision du ministre des finances, en date du 40 février 1886, l'intérêt attaché aux bons du Trésor dont l'échéance ne dépasse pas une année, a été fixé ainsi qu'il suit, à partir du jeudi 44 février inclusivement :

- A 2 0/0 pour les bons à trois mois ;
- A 2 1/4 0/0 pour les bons de quatre à onze mois ;
- A 2 1/2 0/0 pour les bons à un an.

A partir du 4^e avril prochain, les pièces suisses qui portent en effigie une tête de femme ornée d'une couronne de lauriers seront les seules maintenues en circulation.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Deuxième séance du 14 février 1886.

Tir réduit, à 20 mètres... 39 tireurs
Pistolet, à 12 mètres... 10

Médailles : MM. Menagé et Favaron ;

Menier et Bidault.

Épingle-insigne en argent : MM. Rouffé et Villarmé.

3^e séance au Stand des Récollets, le dimanche 21 février 1886, à 2 heures du soir.

Tir à la carabine et au pistolet.

Le Capitaine-Président,

G. DOUSSAIN.

ANGERS.

La Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers vient de faire placer, avec l'autorisation de la municipalité de cette ville, une plaque commémorative sur la maison n^o 44 de la rue des Deux-Haies, maison dans laquelle est né M. Chevreul, le jeudi 44 août 1786.

Quatre régiments de cavalerie vont être déplacés : ce sont les 4^e et 4^e cuirassiers, qui sont en garnison à Niort et à Angers, et les 8^e et 9^e dragons qui sont

depuis deux ans, à Cambrai et à Valenciennes. Mais ces quatre régiments étaient désignés, depuis dix ans, paraît-il, pour se rendre à Sedan, Vouziers et Sainte-Menehould. Les casernes qu'ils doivent occuper sont terminées; aussi les ordres de départ seront-ils très-prochainement expédiés.

TOURS.

Le récit du « Gaulois »

On écrit à l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« D'après le Gaulois, le dîner d'adieu, que les membres du cercle Saint-Georges devaient offrir aux officiers de cavalerie, membres du cercle, n'a pu avoir lieu à cause de l'intervention préfectorale et de la menace du général Béziat d'envoyer en Algérie tout officier qui y assisterait. Cette information a produit, on le comprend, une vive sensation et une légitime émotion dans le public tourangeau. Aussi avons-nous cru devoir rechercher ce qu'il y avait de vrai dans ce récit.

« D'après une personne, bien placée pour être exactement renseignée, il y a dans le récit du Gaulois une part de vérité, mais la façon dont les faits ont été présentés n'est pas tout-à-fait exacte.

« Voici ce qui se serait passé :

« Conformément à la coutume et comme cela s'était déjà produit en pareille circonstance, les membres du cercle Saint-Georges eurent à se consulter pour savoir s'ils offriraient un dîner d'adieu aux officiers, membres du cercle, avant leur départ. Or, dans la crainte que ce dîner d'adieu ne donnât naissance à de fausses interprétations et à des commentaires mal-intentionnés, il fut décidé, sans pression d'aucune sorte, et spontanément, que le dîner n'aurait pas lieu.

« C'est donc à tort que le cercle Saint-Georges a été mêlé à cette polémique.

« Le dîner, qui devait avoir lieu à l'hôtel de l'Univers, était offert aux officiers du 3^e dragons et du 2^e chasseurs par un certain nombre de leurs amis de Touraine.

« C'était un dîner d'intimes. La police, ayant eu vent de la chose, en prévint le général Béziat.

« Ce dernier manda les colonels du 3^e dragons et du 2^e chasseurs et leur fit observer que le dîner d'adieu projeté, dont il venait d'être averti, pourrait être considéré par certaines gens comme une manifestation politique et donner lieu à des commentaires regrettables.

« Tout se réduisit à cette simple observation; et le général n'usa en aucune façon du langage comminatoire qui lui a été prêté. Il n'en fallut pas davantage pour que le projet de dîner d'adieu fut abandonné.

« Pour remercier les membres du cercle de leur discrétion, et nos officiers de leur attitude empreinte de la plus grande modération et de la plus parfaite dignité, la Petite France, sans savoir si l'information du Gaulois était exacte, a tenu à leur prouver son esprit de justice et son impartialité en publiant le récit du Gaulois et en le faisant suivre d'un commentaire désobligeant.

« Il reste donc acquis que, sous la R. F.,

dîner tranquillement avec ses amis est une manifestation séditieuse qui met le gouvernement en péril ! »

LE DÉPART DU 2^e CHASSEURS

A la suite de l'annonce du départ de Tours, pour ce matin lundi, du régiment de chasseurs, le Gaulois ajoute :

« La population prépare une manifestation en l'honneur du régiment, qui a tenu si longtemps garnison à Tours et qu'une mesure inattendue déplace, aux grands regrets des habitants. »

Ce simple entrefilet met l'Union libérale hors d'elle-même et la fait sortir des gonds !

L'Union, qui est une amie de l'ordre — dans ces circonstances-là — s'écrie avec une terreur évidente :

« C'est là une véritable provocation au désordre ! »

Et l'Union libérale ajoute qu'il convient de n'apporter que la plus parfaite indifférence sur le passage du 2^e chasseurs, sans nous apprendre ce qu'elle réserve au passage du 3^e dragons !

Enfin la brave feuille, toujours prévoyante et toujours clairvoyante, met ce qu'elle appelle « ses concitoyens » en garde contre les excitations réactionnaires qui ne vont pas lui manquer !

Décidément la sauce à laquelle l'Union libérale veut manger le lapin, finira par le faire crier. Si les officiers diroient en famille, c'est une manifestation séditieuse; et si la population va voir partir les régiments, qu'elle regrette, c'est une provocation au désordre ! (Indépendant.)

LE CARROUSEL DU CHAMP-DE-MARS.

Voici en quels termes le Progrès militaire annonce le carrousel qui doit avoir lieu, dans le courant de mai, au Champ-de-Mars :

« A l'occasion des fêtes de charité données au mois de mai par la Ville de Paris au profit des ouvriers sans travail, M. Alphand, directeur des travaux de la capitale, a obtenu de M. le ministre de la guerre la participation de l'armée à un grand carrousel militaire.

« M. le général Saussier, gouverneur de Paris, en a arrêté le programme de concert avec M. le général de Gressot, commandant la 4^e division de cavalerie. M. le colonel Rothwiller, commandant le 16^e dragons, en réglera l'exécution.

« Le carrousel sera double et comprendra un quadrille militaire.

« Le carrousel militaire sera exécuté par quatre escadrons fournis par les 7^e et 10^e cuirassiers, 14^e et 16^e dragons.

« Les quadrilles du carrousel civil seront formés par des maîtres et des sous-maîtres de Saumur, de Saint-Cyr et de l'École supérieure de guerre, par des officiers-élèves.

« Le carrousel comprendra, outre des figures de manège, des courses de têtes, de javalots et de bagues.

« Une reprise de sauteurs en liberté de l'École de Saumur présentera le plus vif attrait.

« Le principal attrait de cette fête hippique sera la fantasia arabe à laquelle prendra part un peloton de 50 spahis.

« Ce détachement d'élite viendra occuper, dès son arrivée à Paris, à la fin de février, des bâtiments militaires près du Champ-de-Mars.

« M. Alphand a pris à la charge du Comité de la fête parisienne les frais de la traversée des spahis. »

M^{lle} DORIAN ET M^{me} VAILLANT-COUTURIER

Il est assez intéressant de connaître la façon dont nos confrères d'Angers comparent deux artistes également sympathiques, M^{me} Vaillant-Couturier et M^{lle} Dorian.

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

« La réputation de M^{me} Vaillant-Couturier, dont la direction s'est assurée — malheureusement pour bien peu de temps — le précieux concours, avait attiré une nombreuse affluente à la seconde représentation de l'Etoile du Nord.

« Hâtons-nous de dire que la charmante et habile artiste s'est montrée fort remarquable dans le rôle écrasant de Catherine et a remporté un succès aussi complet qu'il était permis de l'attendre.

« Sans parler de la voix qui est forte et bien timbrée, de la méthode qui est parfaite et du jeu, dont l'absolue correction est au-dessus de tout éloge, M^{me} Vaillant-Couturier est une véritable charmeuse, qui s'empare, dès les premiers mots, des bonnes grâces du public et tient la salle en suspens jusqu'à la fin de la pièce. Aussi, les spectateurs se sont-ils départis de leur tiédeur habituelle pour acclamer la brillante artiste et aussi l'œuvre de Meyerbeer....

« Samedi, la représentation de Manon a été également très-bonne.

« M^{me} Vaillant-Couturier, qui a, du reste, étudié la partition de Massenet sous la direction du maître lui-même, s'est montrée dans Manon peut-être supérieure encore à ce qu'elle avait été dans l'Etoile.

« Sans vouloir établir, dans cet ouvrage, un parallèle entre notre sympathique chanteuse de samedi et M^{lle} Dorian, nous ne saurions dissimuler que si cette dernière jouait certaines scènes, celle de St-Sulpice, en particulier — avec plus de feu, M^{me} Vaillant-Couturier détaille plus finement les mille nuances du rôle qui n'a pas de secret pour elle. M^{lle} Dorian était plus spontanée, avait parfois plus d'élan; M^{me} Vaillant-Couturier est plus égale, elle a plus de fini et de perfection.

« C'est ce qui fait que nous les regrettons l'une et l'autre. »

De son côté, Angers-Revue s'exprime en ces termes :

« Le rôle de Catherine n'était pas un des meilleurs de M^{lle} Dorian qui ne possédait pas, si je puis me servir de cette expression, l'envergure nécessaire au personnage; mais elle nous avait charmés dans Manon, et la curiosité était vive samedi soir.

« Ce n'est pas chose aisée de comparer deux actrices d'autant de talent; nous l'es-

sayerons cependant. M^{lle} Dorian joue avec plus de naturel, M^{me} Vaillant-Couturier avec plus d'art; l'une est plus primesautière, l'autre plus réfléchie, la première trouvant ses effets, la seconde les ayant cherchés; plus de cœur chez l'une, plus de tête chez l'autre. Prenons un exemple. Dans la scène du parloir de Saint-Sulpice, M^{me} Vaillant nous semble amenée là par l'amour-propre de la femme qui veut reconquérir ses droits; M^{lle} Dorian n'écouait que son amour, sans épithète. On dirait que l'une se croit trahie pour ce Dieu auquel veut se consacrer Des Grieux; l'autre, au contraire, cède à la seule impulsion de son cœur, sans réflexion. Dans tous les passages où la sensibilité doit dominer, M^{lle} Dorian l'emportait. M^{me} Vaillant est supérieure par la force et l'énergie. Rappelez-vous l'air: Adieu, notre petite table! Quel succès pour M^{lle} Dorian! Il a été moindre samedi. La voix est plus fraîche, plus flexible chez l'une; plus ample, plus étoffée chez l'autre. J'ajouterai que pour la plastique, la distinction des mouvements et des gestes, et l'élégance de ses toilettes, M^{me} Vaillant défie toute comparaison, et, pour terminer, si M^{lle} Dorian est excellente dans plusieurs pièces, M^{me} Vaillant serait parfaite dans toutes celles du répertoire. »

A L'EPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C^{ie} Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

BAPTISTE GOBIET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise dureté.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 15 février 1886,

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes, traduction française d'Edouard Duprez, musique de VERDI.

Distribution :

Le duc.....	MM. Goffol.
Rigoletto.....	Dechesne.
Sparafucile.....	Neyou.
Monterone.....	Vicent.
Gilda.....	M ^{me} Dorian.
Madeleine, } Joanna, } La comtesse, } Un page, } Marcello.....	Lelong. Vandermeeren.
Borsa.....	MM. Pascaud.
Ceprano.....	Démon.
Chevaliers, dames, seigneurs, pages, halberdiers.	Allemand.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Indépendance du cœur

En arrivant aux Sables sans y être annoncés, le commandant et sa fille y furent reçus par les Collineau avec une sorte d'enthousiasme, surtout quand ces bonnes gens surent que le militaire voulait s'y fixer. Hardoin abandonna Esther à Pauline avec d'autant plus de joie, que sa confiance dans le caractère de la petite Sablaise était sans limites. Il n'y avait en elle nulle ombre de coquetterie ni d'astuce. On pouvait dire de son âme pure et droite ce que l'on dit du corps des statues antiques: elle avait la nudité chaste. Par là, elle avait subjugué le caractère ombrageux du soldat. L'influence de la beauté ne s'était fait sentir à lui qu'ensuite. Alors il s'était aperçu qu'elle était séduisante, chose que l'humilité de son costume et son extrême modestie d'allure et de gestes pouvait atténuer ou dissimuler. Il compara cette fleur rustique à Esther, plus demoiselle, mais plus effacée; et, réfléchissant que les plantes élevées en cave ont cette pâleur languissante, il compta sur l'air libre et le grand soleil pour faire circuler plus de sève dans

le cœur et sous la peau de cette blonde. Après tout, se répéta-t-il, Esther, à dix-sept ans, n'a pas dit son dernier mot!

L'éducation de Pauline Collineau avait été moins brillante que celle d'Esther: Pauline était ménagère avant tout; elle excellait dans la confection des pâtisseries, connaissait tous les ouvrages à l'aiguille, chantait d'une voix juste et légère une foule de vieilles chansons que sa mère lui avait apprises, et, fille de marin, elle n'ignorait pas les plages lointaines. Elle savait, en un mot, à quoi penser et de quoi parler, quand elle n'agissait pas; tandis qu'Esther, qui n'agissait qu'à regret, rêvassait plus qu'elle en pensait réellement, et ne parlait guère que pour se plaindre. L'une était née de bonne humeur. L'autre avait un caractère malheureux.

Dans la même rue que les Collineau, à cent pas de la plage des Sables, une maison carrée blanchie à la chaux comme une mosquée et coiffée de tuiles rouges à rigoles fit, avec un jardinet passablement abrité contre le vent de la mer, et rempli de figuiers à fruits pourprés, l'affaire d'Hardoin. Là, d'un kiosque drapé dans un mantelet de vigne, il pouvait embrasser d'un regard le vieux château de la Chaume et le phare tournant de La Rochelle. Les aménagements terminés et la provision de bois faite pour l'hiver, il s'apprit à écrire de la main gauche, et il s'adonna à la lecture des historiens. Par le moyen des Collineau, il fit quelques connais-

sances. L'important, pour lui, était qu'Esther ne s'ennuyât pas; et, comme Pauline était d'une de ces jolies congrégations enrubbannées qui portent bannière dans les solennités paroissiales, et qui confondent les rangs, Esther, introduite par sa nouvelle amie dans cette société peu compromettante, se trouva entourée et choyée par un petit monde de son âge dont M^{me} Collineau était déjà l'âme et, l'on peut dire, la gaieté. La Esther pouvait choisir.

Dans ce milieu nouveau, Esther fit, entre Pauline et elle-même, des comparaisons qui n'étaient pas à son avantage. Elle en conçut, contre M^{me} Collineau, une amertume secrète. Cette supériorité était plus sensible, chez Pauline, dans les choses qui viennent du cœur; mais cette supériorité-là ne saurait se contrefaire!

Cependant Pauline, qui n'était pas bonne et dévouée à moitié, mit à s'effacer devant Esther, tout en l'obligeant, autant de recherche qu'elle en avait mis d'abord à le prévenir et à lui plaire. Elle l'embrassait quand elle la voyait triste, et elle parvenait à la faire rire, si elle la voyait de mauvaise humeur. Mais elle affectait de lui rendre les armes, quand il s'agissait de toilette et de beau dire, et de trouver Esther très-lettrée. Elle regagnait un peu, par cette flatterie, ce qu'elle perdait de l'autre. Elle aimait Esther, surtout à cause du commandant, qui lui était d'autant plus cher qu'il avait com-

mencé par lui faire peur. Les femmes, sans qu'elles s'en rendent toujours compte, préfèrent qui les subjuge. Elles se savent gré d'avoir apprivoisé un fauve, dont il leur semble que les instincts belliqueux pourraient toujours se réveiller. Ce n'était donc pas sans amour-propre qu'elle se disait: Cat officier à la mine sévère et despotique qui marche la tête haute, un ruban rouge à la boutonnière, s'arrête, se découvre, me tend en souriant la main, quand il me rencontre, moi petite fille! Si je tombais à la mer, il serait le premier à s'y jeter pour me sauver!

Ce que Pauline faisait pour Esther, elle le faisait donc avant tout pour le commandant.

Travaux en commun, réunions de jeunes filles sous mille prétextes, petites parties aux environs, rien n'empêcha Esther de s'ennuyer épouvantablement au bout de quelques mois, et de le dire à qui voulait l'entendre. En même temps redoublait, avec Félicité (l'amie absente rentrée dans sa famille), une correspondance acharnée, dont chaque lettre portant le timbre de Nantes, qu'habitait Félicité, redoublait l'humeur sombre de M^{me} Hardoin.

(A suivre.)

HONORÉ DE BOURZÉIS.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, L'ÉTABLISSEMENT DES

FOURS A CHAUX DE DAMPIERRE

Situé à six kilomètres de Saumur, avec les MAISONS d'habitation, jardin bien affrui, vastes servitudes, vignes, bois et carrière.

S'adresser à M^e CHIVERT, à Saumur, rue d'Alsace, 13, ou au notaire.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION Le Dimanche 21 Février 1886, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e BRETON, notaire à Varennes, commis à cet effet.

IMMEUBLES

Ci-après désignés, Situés commune de Varennes-sous-Montsoreau, Dépendant de la succession bénéficiaire de M^{me} Evalet, née Tortu.

1. — Maison, cour, jardin et terre, à la Suze, d'une contenance superficielle de 15 ares 16 centiares. Mise à prix..... 1.700 fr.
2. — 12 ares 14 de terre, à la Suze, joignant au nord veuve Besnard. Mise à prix..... 600 »
3. — 6 ares 29 de pré, à la Suze, joignant au couchant veuve Besnard, au nord la rue. Mise à prix..... 300 »
4. — 3 ares 78 de vigne, dans les Varennes. Mise à prix..... 100 »
5. — 8 ares 78 de pré, à la Suze, joignant au levant Coulon-Hardouin, au midi et au couchant des chemins. Mise à prix..... 380 »
6. — 17 ares 50 de terre, dans les Courants, joignant au nord Beaulifs. Mise à prix..... 950 »
7. — 8 ares 94 de terre, aux Ruisseaux. Mise à prix..... 350 »
8. — 18 ares 01 de terre, aux Moulins-Carrés. Mise à prix..... 700 »
9. — 27 ares 45 de vigne, aux Sables, lieu dit la Butte-à-Naudin. Mise à prix..... 250 »
10. — 61 ares 83 de terre, aux Pallueaux. Mise à prix..... 870 »
11. — Et 7 ares 01 de terre, dans les Courants, joignant au midi Coulon-Hardouin. Mise à prix..... 300 »

Total des mises à prix... 6.500 fr. Pour tous autres renseignements, voir les placards affichés.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

AU CHATEAU de LA SALLE Commune de Montreuil-Bellay.

Les 21, 28 février, 7 mars 1886, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu, M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, procédera à la vente, aux enchères publiques, de tous les meubles meublants et effets mobiliers, garnissant le Château de la Salle :

On vendra :

Vaisselle, batterie de cuisine en cuivre, émaillée et fer battu, cuisinière, meubles de salon et de salle à manger, glaces, buffets, service de table complet en porcelaine de Saxe, verreries et services complets en cristal, services à café et à thé, table avec rallonge, chambre acajou, chambres à coucher divers styles, armoires à glaces, literie, linge, très-beau billard acajou, fauteuils, pendules, chaises, bureaux, couvertures, beaux barnois doubles et simples, magnifique berline et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0. S'adresser à M. FOREST, expert à Montreuil, ou audit notaire. (126)

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

Choix de propriétés rurales et de maisons de ville

A VENDRE OU A LOUER FONDS DE COMMERCE A CÉDER

NOTA. — A partir du 1^{er} février 1886, M. LANGLOIS recevra les demandes et offres d'emplois. (72)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN HOTEL

Situé sur la place, à Fontevault. S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ,

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A VENDRE

Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m58, s'attelant et se montant. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

ROBES & MANTEAUX

Coupe et Éléance.

M^{me} J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n^o 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

Etablissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges. Breveté s. c. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 18, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les dégranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et du Canada. (904)

3, Rue d'Orléans, 3

OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage. Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chéneux, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte élamée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtisseries. Prix modérés.

Pourquoi les capitalistes prudents se tiennent-ils éloignés des bénéfices énormes qu'on tire de la spéculation ? Par la crainte légitime de perdre leur argent et d'engager leur responsabilité. L'application de l'assurance-garantie contre le premier risque, l'opération à Prime garantie le second.

La BANQUE GÉNÉRALE DES ÉPARGNES, qui n'opère qu'à risques limités, fait assurer par une C^{ie} d'assurances le remboursement des sommes destinées aux opérations. Par l'assurance, les pertes sont remboursées. Par l'emploi de la prime, les risques sont absolument limités. Explications étendues dans la Bourse pour Tous, journal financier hebdomadaire indiquant dans chaque n^o les valeurs à vendre et les valeurs à garder en portefeuille. Ce journal est envoyé sur demande. Adresse : 32, rue St-MARC, PARIS.

Vous-vez orner votre salon de deux jolis tableaux ? Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs. Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocaillies et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

LIVRE-BARÈMES G^l. 1^o Toutes multiplications faites; 2^o Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr.; 3^o Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc.; Renseignements divers. Prix : 2 f. 50. — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINE (rue Cendrière), Broum (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAU (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS

Produit de 1^{re} Qualité

CHOCOLAT MASSON

Avis Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTEUIL-BELLAY				MONTEUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
3 heures	8 minutes	du matin,	express-posto.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte								
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur.	8 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 36	8 31	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
9	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—	PortBoulet.	5 33	9 00	1 25	6 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 20	9 56
1	35	—	soir, omnibus.	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 43	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36
3	32	—	express.																								
7	15	—	omnibus.																								
10	36	—	(s'arrête à Ange.)																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTEUIL à THOUARS				THOUARS et MONTEUIL à SAUMUR				MONTEUIL - POISSIERS venant d'Angers.				POISSIERS - MONTEUIL allant à Angers.											
8	21	—	omnibus.	Saumur (départ)	8 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15	9 45			
9	37	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	3 4	9 53	Neuville	6 28	1 28	7 08	9 58			
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	8 11	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 21	4 37	8 11	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 59	10 58			
4	44	—	—	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 1	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 58	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 52	9 18	10 58			
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours) express-posto.	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 22	5 19	9 19	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 56	10 28	11 58			
10	34	—	—																								